

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

Corporation Métaux Précieux du Québec augmente le placement privé d'actions ordinaires à 2,7 \$ millions

Montréal, le 21 avril 2021 - Corporation Métaux Précieux du Québec (TSX.V : CJC, FSE : YXEP, OTC-BB : CJCFF) (« QPM » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que, dans le cadre de son financement par placement privé « meilleurs efforts » annoncé précédemment, la Société a accepté d'augmenter la taille de l'offre. Aux termes des modalités révisées du placement, la Société a convenu d'émettre 12 404 545 d'actions ordinaires de la Société (les « Actions Ordinaires») pour un produit brut de 2 729 000 \$ au prix de 0,22 \$ par action (le « Placement »).

Dans le cadre du Placement, la Société pourra payer au titre de certaines souscriptions une commission d'intermédiation de 8,0% du produit brut du Placement à la clôture et émettra également aux intermédiaires pour certaines souscriptions, des bons de souscription de rémunération non transférables équivalant à 8,0 % du nombre d'Actions Ordinaires émises, chaque bon de souscription donnant droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,30\$ sur une période de 24 mois à compter de la clôture du Placement.

Les Actions Ordinaires seront distribuées au Canada conformément aux dispenses de placement privé dans chacune des provinces du Canada et les actions peuvent être distribuées aux États-Unis dans le cadre d'un placement privé conformément aux dispenses des exigences d'inscription en vertu de la règle 144A des États-Unis Securities Act de 1933, tel que modifié, d'une manière qui n'exige pas que les Actions Ordinaires soient enregistrées aux États-Unis. Les Actions peuvent également être vendues dans d'autres juridictions internationales dont la Société peut convenir.

Les Actions Ordinaires seront assujetties à une « période de détention » de quatre mois commençant à la date de clôture conformément au Règlement 45-102 sur la revente de titres et au Règlement 45-102 sur la revente de titres (Québec) et les certificats ou avis DRS représentant ces titres porteront une légende à cet effet. Le produit net de la vente des Actions Ordinaires sera utilisé pour les dépenses d'exploration ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise et du fonds de roulement.

Le placement privé devrait clôturer le ou vers le 30 avril 2021 et est assujetti à certaines conditions de clôture, y compris, mais sans s'y limiter, la réception de toutes les approbations nécessaires, y compris l'acceptation de la Bourse de croissance TSX.

À propos de Corporation Métaux Précieux du Québec

QPM est une société d'exploration aurifère avec de vastes terrains dans la région très prometteuse d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec, à proximité de la mine d'or Éléonore de Newmont Corporation. Le projet phare de QPM est le projet Sakami avec des teneurs significatives et des cibles bien définies prêtes à forer. L'objectif de QPM est d'avancer rapidement le projet à l'étape de l'estimation de ressources minérales.

Pour plus amples renseignements, communiquer avec :

Jean-François Meilleur
Président
Téléphone : 514 951-2730
Courriel : jfmeilleur@qpmcorp.ca

Normand Champigny
Chef de la direction
Téléphone : 514 979-4746
Courriel : nchampigny@qpmcorp.ca

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation
(au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX)
n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*